

Informations générales

Durée moyenne :

7h de formation théorique + 2h de pratique.

Durée d'accès à la plateforme :

6 Mois.

Durée pour compléter la formation :

60 Jours.

Publics :

Tout personnel non électricien de métier devant réaliser la pose de modules photovoltaïques : couvreurs, étancheurs, façadiers, menuisiers....

Prérequis :

être apte au travail dans son activité professionnelle.
Avoir été formé spécifiquement aux opérations de pose de panneaux solaires.

Moyens d'évaluation des prérequis :

Aucun.

Intervenants :

Pour la partie pratique un formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité et du photovoltaïque.

Accessibilité handicapé :

Sur demande.
(Contact de notre référent handicap)

Délais d'accès :

Toute l'année pour la partie théorique, nous contacter pour la partie pratique.

Methodes et supports pédagogiques :

Plateforme LMS
Plateforme pédagogique.

Attention une fois votre formation théorique en ligne terminée il est obligatoire de venir passer la partie pratique au centre pour obtenir votre habilitation. Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.

Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

Objectifs

Délivrer une formation habilitations électriques BP en conformité avec la NF C 18-510.

Contenu de la formation

Partie théorique :

- Evaluation des risques et habilitation électrique
- Les habilitations et les acteurs
- Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
- Les mesures de protection
- Limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection collective
- Consignation
- Les équipements de travail
- En cas d'accident
- Procédures en cas d'incendie
- Spécificités en fonction du titre

Partie Pratique :

- Utilisation des équipements de protection
- Simulation de chantier

Moyens d'évaluation des acquis

Contrôle des connaissances:

Théorique et pratique suivant NFC 18-510.